

Matthieu Mautin,

Paroissien dans une paroisse extraordinaire, à La Roë en Mayenne

Pour bien me faire comprendre, je voudrais d'abord resituer le *Motu Proprio Summorum pontificum*, non pas dans une démarche de revendications (mon enfance et mon entrée dans l'âge adulte ont été surtout marquées par le pontificat de Jean-Paul II) et ce que je retiens, c'est l'appel au témoignage et à l'évangélisation.

Ma paroisse a la particularité, depuis un an et demi, d'avoir fait le choix de passer à la forme extraordinaire pour une question de survie, sinon la paroisse mourait. Et c'est à une œuvre de reconstruction paroissiale que nous nous sommes attelés depuis un an et demi, grâce à cette particularité liturgique, et à l'attente qui s'est révélée. Les fidèles ont vraiment accroché. Il y a un an et demi, il y a des tas de fidèles de la paroisse qui ne connaissaient pas cette forme liturgique, qui ont accroché et qui, aujourd'hui, ne veulent pas entendre parler d'autre chose : c'est la vie de la paroisse.

Nous avons la chance d'avoir un partenariat avec deux municipalités, c'est la campagne, c'est la province, mais ce sont des communes, des municipalités (à La Roë, dans le diocèse de Laval) qui sont heureuses de voir revivre leur église. Il y en a une des deux qui n'avait pas vu de messe dominicale depuis plus de 8 ans. C'est la chrétienté qui revit, qui revitalise la campagne française. Donc, vraiment une chance de reconstruction paroissiale, de reconstruction de la chrétienté en territoire qui était délaissé.

Et puis, il y a un autre élément. A Laval, l'évêque, Mgr Maillard, avait il y a un peu plus d'un an, décidé qu'une messe serait célébrée là où personne ne l'avait demandée. Et un an plus tard, le nouvel évêque installe un prêtre *Ecclesia Dei*, parce que la demande s'est révélée énorme. Le besoin est énorme.

La demande n'avait pas été exprimée alors que le besoin est énorme. Et c'est un exemple, je crois, qui vient reculer l'objection qui nous est faite d'être une minorité qui revendiquons plus que ce que nous représentons, puisqu'en fait, c'est un service que nous offrons. Nous ne revendiquons pas, nous offrons. Les prêtres ont le droit de célébrer dans la forme extraordinaire, mais je crois que nous qui connaissons, nous avons le devoir de la demander, pour que des tas de gens puissent la découvrir. C'est une chance pour l'évangélisation.